

L'INFO RIPÉRIENNE



Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 3 à 5

VIE QUOTIDIENNE

p. 6 à 8

VIE ASSOCIATIVE

p. 9

ZOOM

p. 10 à 12

CULTURE ET TRADITIONS

Encart

Pratique

MAIRIE DE ST-RABIER (24210)

3, promenade du Prioula
Tél. 05 53 50 61 15
mairie.saintrabier@wanadoo.fr

Toutes les informations importantes sont à retrouver sur le site : saint-rabier.fr

**Facebook de la mairie :
Mairie de Saint-Rabier**

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI : 13 h 30 à 17 h 00

MARDI : 8 h 45 à 12 h 30
et 13 h 30 à 17 h 00

MERCREDI : 8 h 45 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

JEUDI : Fermée au public

VENDREDI : 8 h 45 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

SAMEDI : permanence
des Élus de 10 h 00 à 12 h 00

Responsable de la rédaction :
Emma Verliac

Ont participé à la rédaction
de ce numéro : Claude Delpy,
Emma Verliac, Fabienne Terha,
Delphine Roussel, Michel Queyroi,
Cécile Lasne, Paul Aumette,
Gilles Lafleur, Vincent Lelièvre,
Kimberley Lecoutre,
Marie-Christine Aumette.

Tirage : 350 exemplaires

Impression :

Périgord Ressources
Rue Eugène Leroy
24210 Terrasson-Lavilledieu

LE MOT DU MAIRE

Citoyens, Citoyennes, chers ami(e)s



Le temps des comptes a-t'il commencé pour les communes chichement dotées telle La Nôtre ? OUI. Depuis longtemps nous sommes prévenus des conséquences de la décentralisation qui a vu naître des structures nouvelles nommées communautés de communes, d'agglomération, etc.

La pyramide s'élève, le pouvoir des élus de base s'amenuise, l'administration accompagne et peine à suivre une évolution déstabilisante et doit louvoyer pour éviter les écueils naissants de nouveaux pouvoirs souvent concurrents mais avec qui il faut compter.

Bien dans leur rôle, lorsqu'il s'agit de l'aménagement et du développement économique, les communautés ont étendu leurs compétences à la majorité des secteurs de la vie courante bien au-delà de la CRÉATION DE ZONES D'ACTIVITÉ.

Ainsi c'est la GESTION DES DÉCHETS ménagers qui passe sous le contrôle de la Com.Com. permettant d'augmenter leurs ressources même si les communes déjà regroupées en syndicat avaient un bon savoir-faire du fait de leur proximité.

L'ASSAINISSEMENT a également fait l'objet d'un transfert. RAPPELONS ainsi que les communes avaient requis une capacité de réponse à ces besoins importants et créé les structures de base qui n'avaient qu'à être développées ; les études ayant été menées avec soin, ce budget générerait des excédents.

L'URBANISME est également extrait de nos compétences par la création de plans intercommunaux lourds à faire évoluer et dont le pilotage nous échappe un peu plus.

L'AIDE SOCIALE mutualisée par définition a été attribuée aux Com.Com. qui chapeautent les CIAS (Centres intercommunaux d'action sociale) ; secteur important de la vie quotidienne pour de nombreuses familles, service à la personne. Face à l'évolution de la santé en général et de l'allongement de la durée de vie, on doit appréhender ces défis et mener une réflexion collective suivie d'actions réfléchies car l'enjeu est majeur à tous égards, tant financier qu'humain.

LA VOIRIE ? Seul secteur peu convoité, seul secteur qu'on laisse à la commune. Il ne rapporte pas, il grève nos budgets.

Et pourtant, nous avons créé un syndicat cantonal à la carte qui rendait de grands services ; géré bénévolement par les maires du canton, de l'ex-canton de Terrasson.

Il ne faut plus amputer le rôle des communes, car au bout le miroir aux alouettes nous guette.

CONCLUSION : L'Etat, toujours plus sollicité par les Com.Com. revoit à la baisse les dotations communales. Pour nous les charges augmentent, les ressources s'amoindrissent.

L'INGENIERIE de l'ETAT, tel l'équipement, a cessé.

Je suis contraint de vous dire que le contribuable va subir des augmentations de taxes sur le traitement des ordures ménagères et le traitement collectif des eaux et de l'assainissement. Pessimiste non, réaliste seulement. Je veux être de ceux qui essaient d'éviter cette fâcheuse évolution.

LE DEPARTEMENT, heureusement nous soutient et nous l'en remercions vivement.

Tout de même, le bel été arrive, avec son ciel bleu, son soleil éblouissant qui va chasser la mélancolie et l'épidémie.

MERCI à toutes les personnes qui m'ont secondé et aident la commune à fonctionner : les élus, tous les élus, les employés communaux, la secrétaire de mairie, discrète et assidue avec des exigences administratives toujours plus lourdes. Merci aux associations qui bien que contraintes ont apporté, lumière, joie et ambiance.

Merci aux chasseurs qui ont joué leur rôle de régulateurs, d'animateurs et de cuisiniers.

Pensons à ceux qui ont soufferts de maladie, d'inactivité, de ressources, de considération.

PARTOUT OÙ CELA EST POSSIBLE, AIDONS-LES.

Edmond DELPY, Maire de Saint-Rabier

« Avant toute chose, l'équipe de L'Info ripérienne tient à vous présenter ses plus sincères excuses pour les erreurs orthographiques qui se sont glissées dans le numéro précédent, malgré les nombreuses relectures. »

Comptes rendus des Conseils Municipaux

COMMUNE DE SAINT-RABIER
Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2021
SÉANCE ORDINAIRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14

Présents : 11 - Votants : 13

Date de convocation : 07 juin 2021

Le onze juin deux mil vingt-et-un : Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELPY Edmond, Maire.

Présents : MM. DELPY - AUMETTRE - GAILLARD Didier - GAILLARD Daniel - LAFLEUR - GAUTHIER - CHEVALIER - M^{mes} TERHA - VERLHIAC - ROUSSEL - LASNE

Excusé(s) : M. CHEVAL - M^{mes} VIELLEPEAU (pouvoir à M. AUMETTRE) - CHATEAURET (pouvoir à M. GAILLARD)

Absent(s) : M. CHEVAL - M^{mes} VIELLEPEAU - CHATEAURET

Secrétaire de séance : M^{me} Cécile LASNE

AU COURS DE LA SÉANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DÉLIBÉRATION, À L'UNANIMITÉ :

Approbation du compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 17/04/2021 :

Approuvé à l'unanimité

N° 1 – a décidé de relancer le géomètre, M. Vincent VIEILLEFOSSE, afin que soit réalisé le bornage du chemin rural contiguë à la propriété de M. et M^{me} BOUISSOUX, au lieu-dit « Muguet ».

N° 2 – a lancé une réflexion sur le projet d'acquisition de terrain qui sera rétrocédé à l'office HLM pour l'euro symbolique afin de pallier au manque de logements locatifs sur la commune.

N° 3 – a désigné M. Gwenaël GAUTHIER comme élu référent sécurité routière de la commune.

N° 4 – a autorisé Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer les agents territoriaux momentanément indisponibles.

N° 5 – a autorisé M. le Maire à rembourser à M. Gilles LAFLEUR, la somme de 108 €, frais correspondant au

renouvellement annuel de l'hébergement du site internet de la commune.

N° 6 – a accepté le changement de nom de la communauté de communes : « Terrassonnais Haut Périgord Noir Communauté ».

N° 7 – a décidé d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant au bail de location du logement des Écoles.

N° 8 – a établi le planning de tenue des bureaux de vote pour les élections Départementales et Régionales de juin 2021.

N° 9 – a approuvé la mise à disposition de la salle des fêtes au profit de l'association de gym.

Une participation financière sera demandée pour l'électricité et le chauffage.

N° 10 – a décidé de ne pas donner suite au courrier de M^{me} CHEVAL, reçu après l'assemblée générale du Livre en Tête, la commune ne pouvant monter à la hauteur des subventions du Département, de la Communauté de Communes.

Divers :

- Rappel sur la cause de variation des Impôts.
- Demande du commercial de Verisure pour l'organisation d'une réunion d'informations.
- Discussion autour de l'avenir de la papeterie.
- Adressage : l'identification des voies existantes à nommer et numéroter est finie. Le dossier a été envoyé à l'ATD 24.
- Travaux à venir dans le cimetière.

Fait en Mairie, le 14 juin 2021

La secrétaire de séance

Le prochain numéro de l'Info ripérienne vous présentera son zoom sur le hameau du Grand-Coderc.

Pour nous apporter votre témoignage mais également vos remarques, propositions, participation aux animations, associations, merci de nous faire parvenir un mail à linforiperienne@gmail.com

Si vous souhaitez recevoir toutes les informations importantes de la vie de notre commune dans les plus brefs délais, merci de nous le faire savoir à cette même adresse mail avec en Objet l'intitulé « Informations rapides ».

Elections départementales et régionales du 20 et 27 juin

Initialement prévues en mars 2021, ces élections ont été repoussées après un avis du conseil scientifique sur les risques liés à l'organisation, en lien avec la COVID 19. Des mesures spécifiques ont été mises en place : les membres du bureau de vote ont eu un accès prioritaire à la vaccination. Quant à ceux qui n'étaient pas vaccinés, ils ont été testés contre la Covid, avant chaque tour.

Premier tour

Le 20 juin pour le premier tour, 210 Ripériens se sont déplacés jusqu'aux urnes sur 469 inscrits, soit un taux d'abstention de 55,22 %.

A l'échelle du canton du Haut-Périgord Noir, les citoyens ont majoritairement voté pour le binôme des Républicains Bourra-Bousquet avec 51,85 % des voix. Le duo Chabrol-Géraud a remporté la seconde place avec 33,09 % des voix, devant le binôme Fauchon-Populus (15,06 % des votes).

Pour les régionales au premier tour, les résultats ci-dessous comportent le nom des têtes de liste et leur pourcentage obtenu. Seulement les cinq premiers candidats ont pu, par la suite, participer au second tour.

- Alain Rousset : 28,84 %
- Edwige Diaz : 18,21 %
- Geneviève Darrieussecq : 13,71 %
- Nicolas Florian : 12,46 %
- Nicolas Thierry : 12,08 %
- Eddie Puyjalon : 7,30 %
- Clémence Guette : 5,67 %
- Guillaume Perchet : 1,74 %

Deuxième tour

Pour les élections départementales, le taux de participation ripérienne a été de 49,44 %. Francine Bourra et Dominique Bousquet (LR) ont été élu à 60,84 %, face à Philippe Chabrol et Sandrine Géraud qui ont remporté 39,16 % des suffrages.

Les élections régionales en Nouvelle-Aquitaine ont été remportées au second tour par Alain Rousset, candidat socialiste sor-

tant, avec 39,51 % des voix. Les autres candidats ont obtenu les pourcentages ci-dessous :

- Edwige Diaz (RN) : 19,11 %
- Nicolas Florian (LR) : 14,19 %
- Nicolas Thierry (EELV) : 14,19 %
- Geneviève Darrieussecq (Modem-LREM) : 13,01 %

A Saint-Rabier, le taux de participation était de 45,63 % pour ce second tour des régionales, avec Alain Rousset en tête des votes, avec 57,87 % des votes. Par la suite, ce dernier a été élu président de la région Nouvelle-Aquitaine.

Dépôt d'ordures

Nous rappelons que le dépôt sauvage d'ordures dans la commune est strictement interdit et passible d'amende. Dorénavant, des enquêtes seront menées afin de retrouver les contrevenants.

Des déchetteries sont à votre disposition gratuitement dans certaines communes alentours.

Etat civil

Naissance

Channa, Cyriane, Delphine LECHARPENTIER DELHAYE, (de Cyril LECHARPENTIER et Delphine DELHAYE) née le 30 mai 2021.

Mariages

M^{me} Emilie, Valérie CHASTRUSSE et M. Cyril, René, Paul CÉLÉRIER, le 12 juin 2021.

M^{me} Chloé LUCAS et M. Matthias PERRAULT, le 10 juillet 2021.

Pacs

conclu entre **Eugène, Emile LAJUGIE et Isaline CHEVALIER**, le 26 mai 2021.

Il nous a quittés...

Claude MAZELLE

Notre voisin, **Claude MAZELLE**, vient de nous quitter et sa disparition nous laisse dans la peine.

Comme nous le précisions dans le numéro précédent la parution de l'état civil ne peut se faire sans l'accord des familles. Les nécrologies sont relues et vérifiées avec un proche du défunt. Si des erreurs y sont néanmoins relevées comme certains l'ont constaté, la rédaction du bulletin ne peut en être tenue pour responsable.

Comment en effet ne pas regretter Claude et sa gentillesse spontanée. Son expression franche inspirait la confiance et la bonté.

Son aimable serviabilité rayonnait dans notre campagne où nombre de personnes eurent recours à son aide toujours bienveillante.

Claude est né le 11 avril 1936 à Saint-Rabier, de Jean Mazelle et de Gabrielle Cluzeau.

Le 11 décembre 1965, il épousa Sylviane Joffre à Chourgnac. De leur union, naquirent quatre enfants.

Cette famille vivait paisiblement du travail de la terre. Mais comme bien d'autres dans une structure devenue trop étroite, Claude dut

chercher ailleurs de quoi faire vivre sa famille. Il trouva du travail dans une scierie au Lardin, puis à la Papeterie où il y demeura jusqu'à l'âge de la retraite.

Comme les jeunes de cette époque, il fut appelé pour accomplir son service militaire en 1956 au 27^{ème} Régiment de dragons en Allemagne, pour ensuite servir en Algérie, où il reçut la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre.

Il fut libéré le 1^{er} décembre 1958.

Claude fit toujours honneur à ses engagements et restera un exemple pour sa famille et ses nombreux amis.

Travaux effectués et subventions accordées

La commune a bénéficié de subventions par la « Terrassonnais Haut Périgord Noir Communauté » à hauteur de 25 % pour l'achat d'un nouveau tracteur pour le cantonnier M. Philippe Chateuret et par M. Sébastien Lepetit, ancien sous-préfet, à hauteur de 40 % pour effectuer les travaux routiers à venir.

De plus, des travaux, entretiens et réparations ont été effectués sur la commune par les employés communaux, les stagiaires, les conseillers municipaux ou des entreprises extérieures. En voici quelques exemples :

L'enherbement du cimetière a été une réussite grâce à l'alternance de soleil et pluie de ces derniers temps. Maintenant que le sol est bien stabilisé et le gazon bien implanté, le PERMEO® sera apposé entre les tombes, dans les semaines à venir.



Par ailleurs, nous vous remercions de bien vouloir ne pas déposer les pots de fleurs devant les tombes dans les allées, afin de faciliter le travail du cantonnier lors du nettoyage du cimetière.

Des **panneaux de signalisation** ont été changés, d'autres sont en cours.



Le **lavoir** des Chicauds a été vidé et nettoyé.

Les Réseaux d'eaux pluviales de Muguet et de la Maison Neuve ont été débouchés.

Suite aux divers orages et pluies importantes, des fossés et buses ont été débouchés ; des arbres en travers des routes ont été enlevés ; les fils téléphoniques à terre ont été raccrochés.

La page Facebook de la mairie sert à informer rapidement les habitants (cambriolage, alerte météo, animations diverses, etc.) mais ne peut pas servir à prévenir la mairie en cas de problème. Nous vous conseillons de prévenir directement la mairie, le maire ou les conseillers par téléphone afin que nous puissions agir dans les plus brefs délais. Merci de votre compréhension.

Les serrures de la salle des fêtes ont été changées suite à une intrusion sans dégradation,

celles de la mairie et de la bibliothèque également, suite à la non-restitution de certaines clés.

Coût pour la commune (250 euros pour les trois bâtiments).

A l'école, de nouvelles malfaçons ont été constatées sur la nouvelle salle de restauration au niveau du chauffage.

Concernant **l'adressage**, le nom des rues a été déterminé, nous remercions la population pour sa participation. Début juillet, les noms ont été transmis à l'ATD, nous aurons un retour début août.

Pour l'été et en attendant **la réparation et la mise aux normes de l'installation électrique** du local Pétanque et des bornes du camping qui est un danger permanent, un coffret électrique a été installé à la mairie afin de satisfaire les besoins des futures animations estivales.

Une nouvelle sous-préfète

Nadine Monteil a succédé à Sébastien Lepetit.

Par décret du président de la République en date du 20 avril, Nadine Monteil, actuelle sous-préfète de Pithiviers dans le Loiret, a été nommée sous-préfète de Sarlat en Dordogne. La haute fonctionnaire n'est pas étrangère à la région, puisqu'elle est née à Bergerac en juillet 1959.

Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940



Une commémoration marquant l'Appel du Général De Gaulle a eu lieu le vendredi 18 juin 2021, à 18 h 30 au Monument aux Morts. Ce moment de recueillement a pu être ouvert au public dans le respect des gestes barrières.

Yoga en août

Cet été, si le cœur vous en dit, Pascaline vous emmène en voyage avec les sages, les divinités et les animaux sacrés de l'Inde, en visitant - ou revisitant - les postures de Yoga (« asanas ») qui portent leur nom.

Les séances, à la portée de tout un chacun, auront lieu les vendredis 6 et 27 août et le mercredi 11 août, de 10 h 00 à 11 h 45, à la salle des fêtes de Saint-Rabier.

Tarif : 12 euros.

Renseignements et inscriptions au 06 76 03 81 49.

Bibliothèque municipale

Pendant l'été, la bibliothèque restera ouverte au public les mercredis et les samedis de 14 h à 16 h, à partir de septembre vous pourrez nous retrouver aux horaires habituels.

La navette de la BDP continuera de passer les lundis pour reprendre et apporter les livres empruntés et réservés.

A ce propos, un certain nombre d'entre-eux nous sont demandés par la bibliothèque départementale, particulièrement des livres de jeunesse. Les successions de fermetures et réouvertures, liées aux différentes mesures sanitaires n'ont sans doute pas facilité ces retours... Si vous, vos enfants avez emprunté des livres en 2019-2020, merci de bien vouloir nous les rapporter afin qu'ils puissent repartir à Périgueux et être mis de nouveau à disposition pour d'autres bibliothèques.

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Une cérémonie commémorative s'est tenue au Monument aux Morts de Saint-Rabier, le 8 mai dernier. En raison des mesures prises dans la lutte contre le COVID-19, cette cérémonie s'est déroulée dans un cadre restreint. Un dépôt de gerbe a permis d'honorer ce devoir de mémoire, 76 ans après la reddition sans condition de l'Allemagne, mettant ainsi fin à la Seconde Guerre Mondiale.

Vente de pain le dimanche à Saint-Rabier

Depuis le dimanche 11 juillet, la boulangerie de Saint-Agnan « Du champ au fournil » vend du pain tous les dimanches matins sur le parking du 704 de 8 h 30 à 10 h 30.

Pain au levain cuit au feu de bois sans conservateurs ni additifs.

Vincent : tél : 05 53 50 44 21

Recyclerie à Thenon

Le centre social La Passerelle, déjà à l'origine d'une boutique solidaire à Thenon, a ouvert sa recyclerie le 23 février 2021 au 51, avenue de la Libération. Ce nouvel espace est dédié à la revente d'objets et meubles d'occasion, dans un engagement solidaire et écologique.

Contact 06 73 61 94 67

Horaires :

Pour les dons :
le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; le mercredi et jeudi de 9 h 30 à 12 h.

Pour la vente :
le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ; le mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Hydrographie de Saint-Rabier

De sa source à sa confluence

Le Cern est un ruisseau qui naît de la confluence du Douime et du Douzillet à deux kilomètres au-dessus d'Azerat à 190 m d'altitude au lieu-dit « le Moulin de Douime » en limite des communes de Saint-Rabier et d'Azerat. Son parcours de 14 km est étonnant. Il est franchi par le viaduc de l'autoroute A89, long de 290 m et haut de 35 m. Il passe sous la ligne ferroviaire Périgueux-Brive avant de traverser le bourg d'Azerat sous la RD 6089 et prend alors le nom de Cern. Puis il est franchi par

parfois aussi des crues importantes et violentes comme en 1994 par exemple. Trois ponts furent emportés cette année-là : le pont de La Bonnetie, celui des Chapouleix et le pont sur la RD 704 caché aujourd'hui par le pont autoroutier.

Prévention

Un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) a été approuvé en 2000 pour la Vézère au Lardin, impactant par conséquent ces rives et ainsi que la partie aval du Cern sur ses 1 200 derniers mètres. Un autre PPRI a été approuvé en 2020 pour le



Le Taravellou.

d'un PPRI est déconcentrée. C'est le Préfet qui prescrit, rend public et approuve le PPRI après une enquête publique et la consultation des conseillers municipaux concernés. C'est la Direction départementale des territoires qui est chargée par le Préfet de mettre en œuvre la procédure. La zone exposée comprend Saint-Rabier, Azerat, La Bachellerie et Le Lardin.

Anecdote

Le Cern fut poissonneux. Il y a quelques années, les truites remontaient en amont du Durand et du Taravellou, ce qui faisait le bonheur des pêcheurs. Quant au Douime, ce ruisseau sauvage pullulait d'écrevisses, de vraies écrevisses goûteuses naissant et grandissant sur le site. La pêche de ces crustacés était autorisée sur deux mois environ (de mi-août à mi-octobre).



Le Taravellou sous le pont de Bord.

la RD 65 à la Bachellerie, passe de nouveau sous la voie ferrée, puis sous la RD 46 en direction des Farges, repasse sous la voie ferrée et la RD 704, avant de se jeter dans la Vézère.

Ses affluents et son débit

Le Cern est un ruisseau affluent en rive droite de la Vézère et sous-affluent de la Dordogne. Il arrose quatre communes : Saint-Rabier (par ses affluents), Azerat, La Bachellerie et Le Lardin. Il compte trois principaux affluents en rive gauche : Le Taravellou (10,5 km), Le Pouchard (4,8 km) et La Nuelle (5,7 km), ainsi qu'un sous-affluent Le Durand qui passe sous Le Ferry et Rodas. Ses ruisseaux sont souvent à sec l'été mais connaissent

Cern et ses affluents depuis Azerat jusqu'au confluent à Condat. Il existe donc un plan de prévention inondation sur la commune de Saint-Rabier. L'élaboration



Une cascade du Taravellou.

Des nouvelles de l'école de Saint-Rabier par la directrice

« Cette année, à l'école de Saint-Rabier, il y avait 18 élèves en CM1 et 19 en CM2 pour un total de 136 élèves dans le RPI Peyrignac – Châtres – Saint-Rabier – La Bachellerie. Grâce à l'aide de la municipalité, de l'association de parents d'élèves et de notre coopérative scolaire, les élèves ont pu bénéficier de plusieurs projets. Notre principal projet était sur le thème du Grand Nord. Les enfants ont pu suivre les expéditions polaires de Sébastien Dos Santos Borgès, musher professionnel, tout au



long de l'année par des vidéos et visios. Ce projet s'est conclu par sa venue, accompagné de ses 25 chiens de traîneau, dans la cour de l'école de Saint-Rabier les 10, 11 et 12 mai. Les enfants étaient ravis de travailler avec les chiens. D'autres projets ont pu aussi voir le jour : spectacle de magie en janvier, travail sur plusieurs notions de santé avec des infirmières, sensibilisation à l'espèce de chauve-souris protégée d'Azerat, visite au jardin de Limeuil, à la grotte de Tourtoirac, journée sport à Rouffiac et accrobranche à Thenon.



Nous avons également prévu un voyage par classe, qui n'a pu avoir lieu à cause des conditions sanitaires.

A la rentrée 2021, il y aura deux classes de CM1/CM2 pour un effectif total de 33 élèves. Ce sera des conditions idéales pour les apprentissages. Plusieurs projets sont en réflexion, mais nous attendons les consignes sanitaires de la rentrée pour savoir ce que nous aurons le droit de faire ou non.

Enfin, de l'aide aux devoirs est actuellement proposée deux soirs par semaine de 16 h 30 à 17 h 30 par une personne bénévole. Elle souhaiterait passer la main.

Nous sommes donc à la recherche d'une personne volontaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 53 50 61 15. Prenez soin de vous. »

Hélène Deffarge

Théâtre le 27 juin à Saint-Rabier

Célimène et le cardinal

Dans le cadre d'une tournée locale de quatre représentations initiée par le Livre en Tête, l'église de Saint-Rabier a reçu dimanche 27 juin un spectacle théâtral de grande qualité. Devant des assistances modestes mais ravies par le talent de Lisa Toriente et Rodolphe Ittig, les deux comédiens au jeu fin ont imposé la présence des personnages de Célimène et Alceste se retrouvant dans la pièce de Jacques Rampal, un auteur contemporain qui a imaginé avec brio et opportunité une suite du Misanthrope de Molière.

La pièce met en scène, vingt ans après, la rencontre de Célimène et Alceste, l'une mariée, mère de fa-

mille, l'autre devenu Cardinal, donc un puissant au XVII^{ème} siècle. Avec grande finesse, humour et réalisme, sont débusquées les fourberies, duretés, mensonges et cynisme d'un arriviste acharné pour obtenir la domination et la puissance.

Au delà du contexte de l'époque de Molière, il est permis de transposer à notre temps cette belle analyse pour constater qu'aujourd'hui encore les arrivistes de tous poils utilisent les mêmes recettes pour atteindre leur but.

Comme avec Jacques Rampal, l'amour peut-il encore leur faire baisser la garde ?

Repas des Chasseurs

Le samedi 31 juillet 2021 aura lieu le repas des Chasseurs uniquement sur réservation.

Le menu, au prix de 12 euros, à emporter de 11 h 00 à 13 h 30 sera composé de :

Salade de gésiers - Rôti de cerf et biche - Pommes sarladaises - Dessert

Le nombre de repas est limité.

Pensez à vous inscrire rapidement auprès de Laurent Capitaine au 06 30 49 45 40.

Amicale Laïque

Une assemblée extraordinaire a eu lieu le 2 juin, afin d'établir un bilan de la situation, inactive depuis 2016. Cette assemblée a acté la décision du bureau de ne plus assumer ses fonctions. Une future assemblée générale doit être organisée.

En conséquence, les Ripériens recevront, courant août, une lettre d'informations et un coupon-réponse pour que les personnes intéressées puissent participer.

ASPR Running

Passionné de course à pied, Julien Sguerzi et moi-même (Julien Chonis) souhaitons faire découvrir cette passion commune à vous Ripérien(ne)s ainsi qu'aux communes voisines entouré de M. J.-Philippe Dubuisson et M^{lle} Mathilde Chateuret dans le bureau. Voilà comment est née l'ASPR Running Association Sportive Pays Ripérien). Nous proposons deux sorties trail par semaine (mardi et dimanche) au départ de Saint-Rabier, La Bachellerie, Peyrignac...

Tous les niveaux sont les bienvenus des débutants au plus confirmés, le tout est de prendre du plaisir !! Très vite le bouche à oreille a fait grandir notre petite association, et l'envie de dynamiser la commune est arrivée. Le 31 octobre prochain nous organiserons notre premier trail (3 courses de 12, 24 et 36 km ainsi qu'une marche). Le parcours de 36 km a été retenu pour une manche du championnat départemental.

Mais avant cette grande journée et après l'année compliquée que nous venons de vivre et parce qu'organiser un tel événement a un coût, nous avons le plaisir de vous proposer deux marchés gourmands les 17 juillet (peut-être passé au moment de la publication) et 7 août à St-Rabier. Vous pourrez y déguster burgers, fromages, omelette, glace... Nous vous donnons rendez-vous à partir de 18 h.

Au plaisir de tous vous retrouver autour de ce moment de partage.

L'ensemble du bureau

Fête des Retrouvailles

Faute d'un nombre de brasseurs suffisant pour organiser cette année la traditionnelle « Fête de la Bière », le Comité des Fêtes ripériennes a décidé de maintenir la date du 21 août initialement prévue, mais d'en modifier le format et l'appellation : ainsi aura lieu à cette date la Fête des Retrouvailles comme un clin d'œil et une bouffée d'oxygène offerte après ces longs mois de solitude obligée.

Celle-ci se déroulera en partenariat avec la Pétanque Ripérienne, comme suit :

- Ouverture à 14 h 00 par un concours de pétanque – les membres de la Pétanque Ripérienne vendront à la buvette, ouverte pour l'occasion, une nouvelle bière artisanale.
- Accueil à 15 h 00 des participants à la fête : brasseurs de Dordogne et de Corrèze, commerçants, musiciens.
- Début de la fête des retrouvailles à partir de 17 h 00.

Dans le courant de la soirée, vous aurez le plaisir, si le cœur vous en dit, de déguster les spécialités de commerçants locaux : magret-pommes de terre, omelette, accras, glaces...

« La vie sans musique étant tout simplement une erreur, une fatigue, un exil », des musiciens viendront animer cette fête qui a pour seul objectif de se dérouler dans la joie de vous retrouver toutes et tous.

Pétanque Ripérienne

Après cette période de confinement la Pétanque Ripérienne a repris ses « *bonnes vieilles habitudes* » des parties de boules et repas du vendredi soir, le tout dans une bonne ambiance d'amitié et de convivialité, important à nos yeux.

Notre club compte, à ce jour, 54 adhérents, que nous tenons ici à remercier.

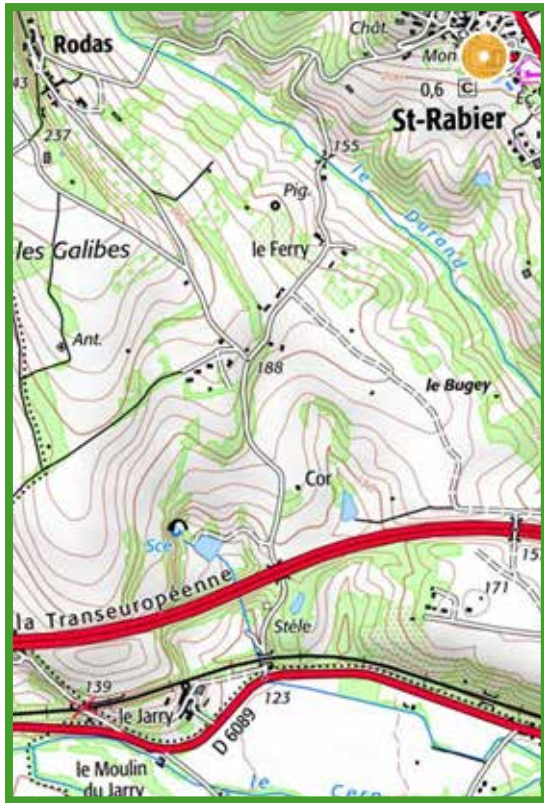
Les vendredis soir, les adhérents peuvent se régaler à jouer et à se goberger autour de la table. Pour les enfants ou petits-enfants, accompagnant certains adhérents, nous avons fait l'achat de jeux de quilles (jeu Finlandais) afin qu'ils puissent eux aussi, s'amuser.

Dans l'immédiat, nous organiserons un concours de boules le 21 août 2021, en association avec le Comité des Fêtes Ripériennes, lors de la journée consacrée aux brasseurs de bière régionaux intitulée « La Fête des Retrouvailles ».

Nous avons également fait l'achat, d'une machine à bière en association avec le Comité d'Animation de La Bachellerie et le Comité des Fêtes Ripériennes, comités avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations.

Du château du Jarry à Rodas

Zoom



Le Jarry en 1908.

Au Moyen-Âge, au début du XI^{ème} siècle, la paroisse de Saint-Rabier appartient à la châtellenie d'Ans. Elle a pour seigneur l'abbé de Terrasson. Elle compte de nombreux châteaux, demeures nobles et manoirs, notamment le manoir du Jarry.

Après avoir appartenu aux Rastignac, le manoir est passé dans la famille des La Rochefoucauld Liancourt qui ont vendu tous leurs biens en 1855.

Fin XIX^{ème} siècle, vers 1885-1890, la propriété est détenue par la famille de Villepin qui possède aussi un manoir à Saint-Lazare.

Le Jarry

Au sud-ouest de la commune de Saint-Rabier, entre la voie ferrée Périgueux/Brive et la départementale 6089 se dressent les constructions du Jarry avec leurs curieux silos crénelés qui contrastent avec l'ordonnance très classique du bâtiment principal.

Le Jarry est un nom très répandu dans l'ouest de la France et en Périgord. Les nombreuses variantes (Jary, Le Jary, Le Jaris, Le Jarit, Genry, Jari, Jare, Le Garric, Le Jaric, Le Jarie, Le Garic) renvoient toutes au fait qu'à une époque lointaine, l'endroit hébergeait un chêne remarquable ou était planté de chênes.



Le Jarry aujourd'hui.



Le Jarry en 1900.

Le manoir du Jarry fut ensuite la propriété de la famille Passemar. Autour de 1900, Charles Passemar y vit avec son épouse, née Caroline Denoix, probablement la sœur du Dr Elie Denoix¹.

En 1937, sur les conseils de leur fils ingénieur agronome, les propriétaires du Jarry font construire les silos qui dominent aujourd'hui le site lorsqu'on

1. Le Dr Elie Denoix est né à La Bachellerie, en 1844 et mort en 1917. Il appartenait à une vieille famille périgourdine qui habitait La Bachellerie depuis le XVIII^{ème} siècle. Médecin de campagne, il fut aussi un homme politique républicain, élu député en 1893 puis sénateur de la Dordogne en 1896 pour l'arrondissement de Sarlat.

arrive au Jarry en provenance de la Mule Blanche. Destinés à l'ensilage mais mal conçus, ces silos n'ont pratiquement jamais servi.

En 1944, le Jarry est habité par la famille Souchel. La demeure a été occupée pendant plusieurs jours en mars-avril par un détachement de la division Brehmer qui se livrait alors à des exactions et des pillages sur l'axe Périgueux-Brive en représailles aux actions menées par la Résistance.

Acquise par la famille Longour venue des riches terres du nord de la France, la propriété est vendue rapidement à la famille Delpuech en 1955.

Le manoir présente une architecture sobre et épurée. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage sous combles, ses ouvertures sont symétriques et régulières et sa toiture est percée de lucarnes. Elle a été précocement modernisée. En 1955 lorsque la famille Delpuech l'acquiert, elle est équipée d'un chauffage central au bois, de salles de bains, de chambres munies de lavabos, des éléments de confort encore rares à l'époque. Devant le manoir, on peut noter la présence d'un superbe platane pluri-centenaire

Cor

Lorsqu'on prend la petite route qui monte du Jarry vers Rodas, on passe devant une stèle édifée en mémoire de trois habitants d'Azerat fusillés par les soldats de la division Brehmer pour avoir aidé la Résistance : E. Coulon (maire d'Azerat), C. Lacoste (maire-adjoint d'Azerat et père de R. Lacoste), L. Bonnefonds (secrétaire de mairie).



Après l'autoroute, on discerne sur la gauche l'entrée de la grotte du Peyrat. Un peu plus haut se trouve le lieu-dit Cor. Il compte trois maisons, dont une construite un peu à l'écart de la route. Elle domine la vallée du Cern ce qui vaut son nom au lieu-dit. Cor est en effet un terme qui désigne une hauteur, un escarpement.

Les Galibes

Ce nom de lieu est ancien mais ne désigne un lieu habité que depuis le début des années 1980, les maisons de ce hameau ayant été construites principalement dans les années 1970/1980.



Le terme galibes peut être rapproché du terme gascon galibaut qui signifie hargneux, brouillon, personne de mauvaise conduite. Ce fut peut être un surnom avant de devenir un nom de lieu. Le lien avec l'occitan gal (coq) paraît peu probable.

Le Ferry

(avec les variantes Le Fery, Ferry, Ferri, Fesry, Ferit, Feri, Fery, Ferri, au Ferry)



Plus qu'au diminutif de Frédéric surtout caractéristique du nord et de l'est de la France ce qui supposerait l'arrivée d'un migrant, il faut penser à une dérivation à partir de Feirin, Feyrit ou Feyri, c'est-à-dire des diminutifs issus du prénom ou du nom Symphorianus (forme latine du grec Symphoros). Saint Symphorien fut martyr à Autun autour de 180. Le passage de Feirin vers Ferry se serait fait par attraction de termes aujourd'hui oubliés : férié (jour de repos au XII^{ème} siècle), ferri (participe passé du verbe férir = frapper, ferré (ferreis en ancien français).

On a aussi pensé à un dérivé atypique de ferrière, toponyme fréquent rappelant une « installation pour extraire, fondre et forger le fer ».

Ce lieu-dit qui ne compte que peu de maisons est embelli par la présence d'un joli pigeonnier.



Rodas

Le hameau, situé à l'ouest de Saint-Rabier, est construit selon une orientation nord-sud sur le coteau qui domine la petite vallée du Durand d'une soixantaine de mètres. Il fait face à l'est au soleil levant, en direction de Saint-Rabier et de son château. Au sud, du Jarry à Rodas on compte 80 m de dénivelé. Rodas est un peu un hameau « perché ».

La roda en occitan c'est la roue du moulin. Mais aucun ruisseau ne peut mouvoir ici une roue de moulin et, bien qu'en hauteur, le hameau ne garde aucune trace ou souvenir d'un moulin à vent. Roda est également la roue de la charrette et on peut imaginer qu'un fabricant de bonnes roues (rodas) ait laissé sa marque dans un hameau qui est proche d'une grande voie de circulation nord-sud. Mais le plus simple reste d'envisager que le nom de ce hameau vient de l'occitan « roda » qui signifie buisson, clairière).



Le hameau de Rodas.

En 1886, Rodas comptait 72 habitants répartis en quatre familles. En 2000, il n'y avait plus que 25 habitants.

Les maisons de Rodas sont de fortes maisons paysannes en bonne pierre bien appareillée possédant des granges aux grandes portes en plein cintres pour le passage des charrettes. Au bout du hameau, une maison bourgeoise de construction plus récente s'abrite au fond d'un petit parc. Elle a été construite sur un bâtiment plus ancien qui fut probablement propriété de la famille des Lignac à partir du XVI^{ème} siècle.



En se dirigeant de Rodas à Saint-Rabier, on remarque un vieux lavoir habité par tout un peuple de grenouilles.